

Des plantes invasives et de l'érosion

Dans le cadre du Contrat rivière Sambre et affluents, la Commune prévoit des actions, notamment pour améliorer la qualité des eaux.

● **Dominique LAMBRECHTS**

En 2009, Floreffe s'est affiliée à l'ASBL Contrat de rivière Sambre et affluents qui est composée de trente et une communes et vise divers objectifs.

En priorité, poursuivre l'amélioration de la qualité des eaux de surface mais aussi limiter les dépôts de déchets et prévenir les risques de pollution, améliorer l'aspect paysager des abords de la Sambre et des affluents, assurer l'éducation et la sensibilisation de la population et des gestionnaires à la sauvegarde du bassin hydrographique.

Lors du dernier conseil communal, l'échevin de l'Environnement Marc Remy a levé le voile sur le rapport de l'inventaire de terrain, établi en novembre 2015. Il a présenté les actions menées pour sensibiliser les citoyens aux problèmes des déchets en bordure des berges et l'impact des déchets sur la qualité des eaux. Durant la période 2014-2015, on a également sensibilisé les agriculteurs aux problèmes engendrés par l'agriculture



Éliminer les plantes invasives : un des objectifs 2017-2019.

dans les cours d'eau. La commune a encore participé aux Journées wallonnes de l'eau et organisé une journée « découverte entreprise » à la station d'épuration.

Un plan sur trois ans

Sur base du rapport, l'échevin, avec l'appui du conseiller en environnement, a établi un projet de plan d'actions pour les années 2017 à 2019. Il est notamment prévu de limiter le phénomène d'érosion en clôturant les berges dans les prairies pâturées.

Une attention particulière sera portée sur le problème des évacuations d'eaux usées qui ne sont pas reprises par le

réseau d'égouts. Des eaux qui sont rejetées par les particuliers dans le centre de Floreffe principalement.

« Pour le groupe Écolo, à la suite des travaux très importants d'épuration des eaux usées entrepris par l'Inasep et la SPGE, cette question mérite davantage d'attention car il n'est pas normal que les eaux usées continuent à être déversées directement dans les ruisseaux. »

La commune va aussi lutter contre les dépôts inertes sur les berges. Une mission qui sera confiée à l'agent constatateur. « Avec l'appui du service des Travaux, on va aussi s'attaquer aux plantes invasives, comme la renouée du Japon », clôture l'échevin. ■